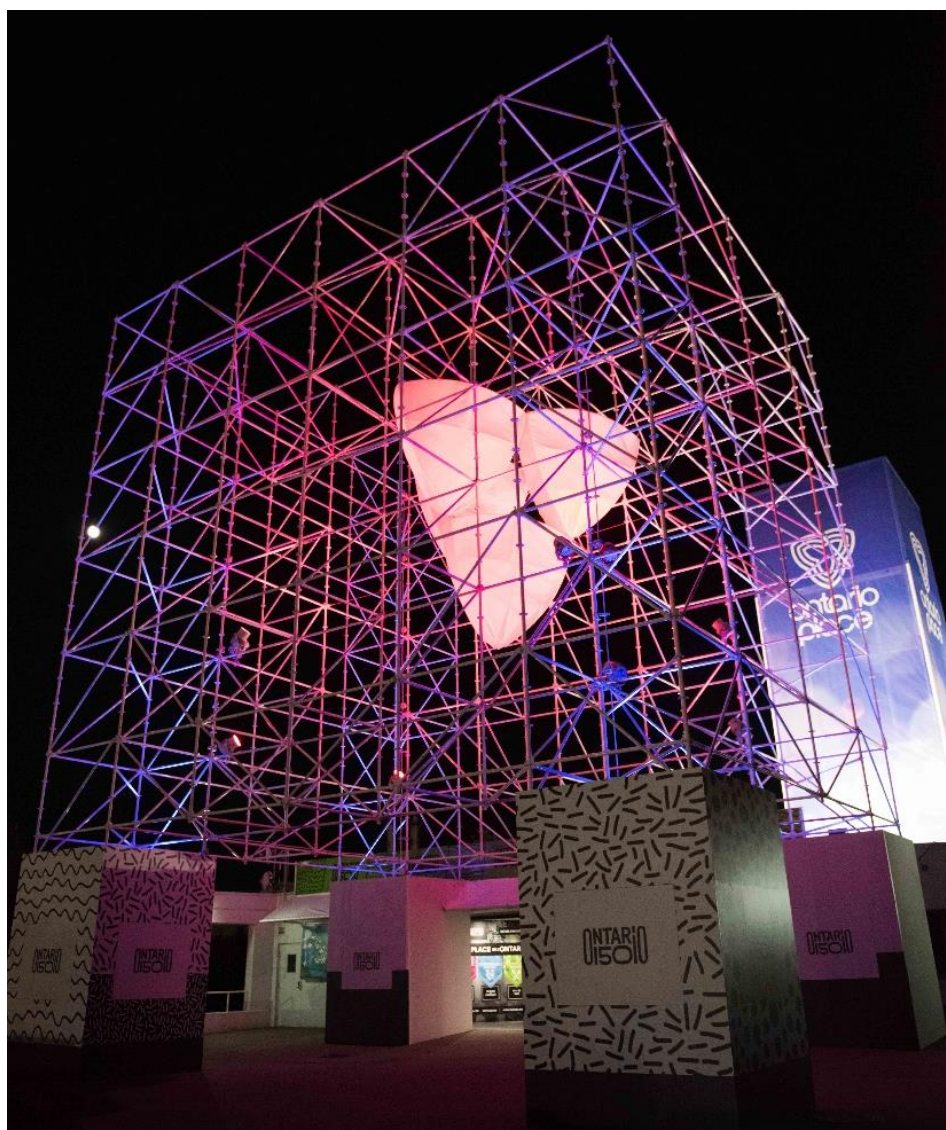


ontario place

2017

Rapport annuel



Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Table des matières

Table des matières.....	2
Gouvernance interne	3
Conseil d'administration en 2017	3
Équipe de la haute direction 2017	4
Remerciements	4
Partenariats.....	5
Analyse du rendement des activités en 2017	6
Programme d'immobilisations	10
Cinésphère	10
Ontario150	11
Réaménagement à long terme	12
Priorités et rendement pour 2017	14
Responsabilités de la direction quant à la production des états financiers	16
Rapport du vérificateur indépendant	17
États financiers	18
Notes accompagnant les états financiers	19



*Un organisme du gouvernement de l'Ontario
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport*

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
955, boulevard Lakeshore Ouest
Toronto (Ontario) M6K 3B9 Canada
www.ontarioplace.com/fr

Gouvernance interne

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (SEPO), organisme provincial du gouvernement de l'Ontario dirigé par un conseil d'administration, relève du ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport (le ministre). La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario est régie par la *loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, L.R.O. 1990, chapitre O.34*. Un protocole d'entente conclu entre le ministre et la SEPO établit le cadre des responsabilités et des relations de travail entre le ministre, le président et les membres du conseil d'administration, le sous-ministre et l'administrateur général.

Comme le stipule la *Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario*, il incombe à la SEPO de développer, surveiller, gérer, exploiter et entretenir la Place de l'Ontario. Le conseil d'administration assure la gouvernance de la SEPO, offre une orientation stratégique quant à ses affaires et est chargé d'en surveiller efficacement la gestion. En vertu de cette loi, le conseil d'administration est composé de personnes nommées par le lieutenant-gouverneur en conseil dont le nombre doit être compris entre sept (7) et treize (13). L'un des membres du conseil doit faire partie de la direction de l'Association de l'exposition nationale canadienne.

Conseil d'administration en 2017

<u>Membre</u>	<u>Durée du mandat</u>	<u>Par jour</u> <u>Rémunération</u>	<u>Total en 2017</u>
Penny Lipsett Présidente, depuis le 30 juin 2013	22 juin 2005 au 17 octobre 2020	140 \$	5 320 \$
Howard Chang	5 avril 2017 au 4 avril 2020	105 \$	420 \$
Sonny Cho	4 mai 2011 au 3 mai 2020	105 \$	1 155 \$
Linda Franklin* Présidente du comité de la planification stratégique	7 mai 2003 au 4 octobre 2020	105 \$	1 575 \$
Jeffrey Kehoe	29 janvier 2014 au 28 janvier 2020	105 \$	630 \$
Ilyse Smith	18 octobre 2017 au 17 octobre 2020	105 \$	105 \$
Barry Steinberg	28 janvier 2015 au 27 janvier 2020	105 \$	525 \$
Winston Young Président du comité de vérification	2 décembre 2009 au 1er décembre 2019	105 \$	1 050 \$

Anne Sado	14 septembre 2016 au 13 septembre 2019	105 \$	840 \$
		Total	11 620 \$

* Administratrice de la Canadian National Exhibition Association

Équipe de la haute direction 2017

Nancy Rowland Administrateur général

Grant Eberlin Chef des opérations et des infrastructures

Eriks Eglite Directeur des projets spéciaux

Valerie Holliday Chef du développement commercial

Hunter Saggar Chef des services internes

Glenn Shaver Chef de la transformation

Remerciements

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario souhaite souligner l'aide que les organismes partenaires ci-dessous lui ont apportée en 2017 et les en remercier :

- Board of Governors of Exhibition Place
- Canadian National Exhibition Association
- Ville de Toronto
- Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport

Partenariats

Live Nation Canada inc.

La SEPO a conclu un contrat de location à long terme avec Live Nation Canada inc. pour la gestion et l'exploitation de l'amphithéâtre (renommé Budweiser Stage en 2017). La SEPO continue de travailler avec Live Nation en vertu du contrat de location signé en 1994.

La scène Budweiser, un lieu de spectacles d'artistes nationaux et internationaux pendant l'été, peut accueillir jusqu'à 16 000 personnes environ.

Festival international du film de Toronto

En 2017, un nouveau dispositif de projection « IMAX Laser » a été ajouté à l'appareil de projection IMAX 70 mm de la Cinésphère. En septembre 2017, la Cinésphère a rouvert temporairement et spécialement pour projeter *Dunkirk* (2017) et le film projeté à l'ouverture du cinéma en 1971, *North of Superior* (1971), dans le cadre du Festival international du film de Toronto de 2017.

Analyse du rendement des activités en 2017

Développement commercial

- Nombre total de locations d'espaces, dont les événements de l'espace Echo Beach :
 - 69 en 2015
 - 78 en 2016
 - 63 en 2017

- Revenus du parc
 - 1 247 000 \$ en 2015
 - 1 549 000 \$ en 2016
 - 1 715 000 \$ en 2017

- Nombre d'événements de tiers dans cet espace
 - 16 en 2015
 - 30 en 2016
 - 37 en 2017

- En 2016, la SEPO a travaillé avec 52 organismes distincts pour aider à promouvoir l'utilisation de 91 espaces.
En 2017, la SEPO a travaillé avec 39 organismes distincts pour aider à promouvoir l'utilisation de 106 espaces.

Marina de la Place de l'Ontario

La marina de la Place de l'Ontario est un lieu pittoresque qui compte 240 rampes d'accès et qui est situé à peine à quelques minutes du centre-ville. La marina offre des possibilités d'amarrage quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles et saisonnières à des embarcations allant de motomarines, comme un Seadoo, à de grands yachts de 21 m. La saison 2017 a débuté le 6 mai et s'est achevée le 15 octobre.



Durant cette saison, au printemps, le lac Ontario a affiché des niveaux d'eau records. Les niveaux d'eau élevés ont entraîné de graves inondations dans l'ensemble du site, y compris la marina. L'allée principale du sud de la marina a connu des inondations allant de 2,5 à 13 centimètres d'eau. Cette partie de la marina et une zone des quais des alentours étant immergées, 18 rampes d'accès n'ont pu être utilisées. Les embarcations qui y étaient amarrées ont dû être déplacées, ce qui a entraîné une perte de revenu pour cette période.

« Le niveau de l'eau du lac Ontario est au plus haut depuis les premiers niveaux records fiables enregistrés en 1918 » – Commission mixte internationale

D'autres problèmes sont apparus au fur et à mesure de la crue du lac. Le personnel responsable des activités d'exploitation n'a pu raccorder les conduites d'eau avant le début de la saison laissant, par conséquent, les rampes d'accès sans eau douce jusqu'à la décrue, début août. Les niveaux élevés d'eau ont aussi empêché l'approvisionnement sécuritaire des rampes d'accès en électricité, la boîte du transformateur principal du sud de la marina ayant également été immergée. La décrue progressive a permis d'y accéder, de la déplacer et de rétablir l'électricité fin juillet.

Malgré l'utilisation de sacs de sable, le sol a été inondé, empêchant l'utilisation du quai de ravitaillement en carburant du 6 mai au 4 août. Pour tenter de vendre du carburant, un système de « service complet de livraison de carburant » a été mis sur pied, les propriétaires d'embarcations apportant des bidons à faire remplir par le personnel qui leur étaient ensuite restitués.

Faits saillants de 2017

- Des droits de bassin saisonniers ont été accordés à 190, 225 et 190 embarcations en 2015, 2016 et 2017 respectivement, soit une baisse d'environ 16 % d'une année à l'autre.
- La longueur d'amarrage en pieds linéaires dans la marina s'élevait à 5 853 pi en 2015, 5 306 pi en 2016, et 5 540 pi en 2017.
- Ces problèmes de crue ont entraîné une baisse des revenus bruts de près de 10 %, qui s'est soldée par environ 25 annulations de réservations saisonnières et un rabais de 5 % sur les droits saisonniers accordé à 81 propriétaires d'embarcations directement touchés par la coupure d'électricité.
- Les droits de bassin saisonniers s'élevaient à 490 018 \$ en 2015, 574 891 \$ en 2016 et à 480 336 \$ en 2017. Cela représente une diminution d'environ 16 % d'année en année.

Rénovations et caractéristiques de la marina

- | | |
|--|--|
| - Essence et carburant diesel | - Surveillance du canal 68 à ondes métriques |
| - Vidange | - Livraison de glace |
| - Alimentation de 30 et 50 ampères | - Préposés et aide aux quais |
| - Sécurité 24 heures sur 24, 7 jours par semaine | - Wi-Fi haute vitesse par fibre optique |
| et caméras sur l'allée principale | |

- Toilettes, douches et buanderie privées
- Réaménagement des quais du sud de la marina
- Poste de sauvetage
- Raccordements aux conduites d'eau

Activités d'exploitation

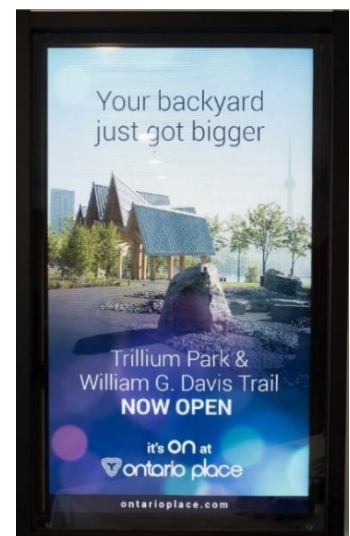
Les 155 acres de terrains et de plans d'eau, de bâtiments, d'espaces verts, de routes et d'infrastructures sont gérés et entretenus par le personnel à temps plein chargé des activités d'exploitation, avec l'aide d'étudiants pendant l'été. Le personnel chargé des activités d'exploitation apporte également un soutien clé au fonctionnement des événements à longueur d'année.

Composée d'étudiants, l'équipe responsable du stationnement et de la circulation a offert un service à la clientèle amélioré dans les aires de stationnement durant la haute saison de l'été.

Parc Trillium et sentier William G. Davis

Le 19 juin 2017, le premier ministre a officiellement ouvert le parc Trillium et le sentier William G. Davis. Le parc s'étend sur trois hectares et est déjà l'un des « endroits incontournables » du secteur riverain de Toronto.

Le ravin, l'entrée principale du parc, se compose de deux splendides murs de pierre reliés par un pont qui offre aux visiteurs les premières vues du lac Ontario. Aménagés en collaboration avec la Première nation mississauga de New Credit, les murs du ravin célèbrent le patrimoine et la culture des Premières nations grâce à la gravure du Mocassin, un élément visuel gravé dans la roche qui reconnaît et honore le passé. Les forêts sempervirentes et les structures emblématiques de la Place de l'Ontario ont inspiré le pavillon unique en plein air qui borde l'espace vert et offre un lieu d'activité et de rassemblement.



Le parc comprend un endroit où allumer un feu de camp, lieu de rassemblement unique sur les berges du lac Ontario, représenté ici à gauche.

Situé à l'extrémité sud du parc, le sommet est le point le plus élevé de ce dernier. Il offre des pentes légères et des collines luxuriantes pour s'asseoir et admirer le paysage urbain ou observer les activités de l'aéroport Billy Bishop de Toronto.

Programme d'immobilisations

Le programme d'immobilisations 2017 de la SEPO vise principalement les réparations importantes, des travaux de réouverture du site ou de réaménagements de la Place de l'Ontario financés à long terme.

En 2017, l'île ouest de la Place de l'Ontario a été ouverte au public et relancée comme un moyen de faire de la Place de l'Ontario une destination riveraine accessible toute l'année.

Parmi les travaux réalisés figurent le nettoyage général des lieux, l'aménagement paysager, la construction d'un chemin entre le parc Trillium et le sentier William G Davis, la rénovation de l'entrée ouest. Ce financement a été utilisé pour rénover et rouvrir la Cinésphère à la fin de l'été 2017, désormais équipée d'un nouveau dispositif de projection IMAX Laser. En outre, le financement devait aussi servir à rénover l'emblématique pont qui mène les visiteurs de l'entrée ouest à la Cinésphère, et à entamer les travaux de réaménagement des pavillons.

Cinésphère

Construite en 1971, la Cinésphère est la première salle de cinéma permanente au monde dotée de la technologie IMAX et le plus grand cinéma IMAX en Ontario. En 2014, la province a désigné la Cinésphère comme structure d'importance patrimoniale culturelle.

En 2017, en prévision de l'ouverture, la SEPO a acquis un nouveau dispositif de projection « IMAX Laser », installé durant l'été et venant s'ajouter à l'appareil de projection 70 mm de la Cinésphère. Les films *Dunkirk* (2017) et *North of Superior* (1971) ont été projetés spécialement à la Cinésphère à l'occasion du Festival international du film de Toronto en septembre 2017. Tous deux ont été de nouveau projetés dans le cadre de la réouverture, le 3 novembre 2017.

Ontario150

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a dirigé la présentation de quatre festivals ayant chacun un thème différent et le programme d'hiver offert à l'occasion des festivités d'Ontario 150. Chaque festival avait pour but d'offrir aux participants l'occasion de découvrir l'innovation, la culture et la diversité florissantes de l'Ontario, tout en participant activement aux activités programmées. Le programme d'hiver comprenait l'exposition d'hiver Lumière, une patinoire de glace synthétique et des projections régulières de films à la Ciné sphère. La programmation d'Ontario150, offerte sur l'île ouest de la Place de l'Ontario, a attiré environ 150 000 visiteurs aux festivals suivants :

1. Gastronomie Ontario du 19 au 22 mai 2017
2. Héritage Ontario du 30 juin au 3 juillet 2017
3. Art et Musique Ontario du 4 au 7 août 2017



4. Vitalité Ontario du 1^{er} au 4 septembre 2017
5. Programme d'hiver du 8 décembre 2017 au 18 mars 2018



Réaménagement à long terme

Le ministère a achevé le parc Trillium et le sentier William G. Davis à la fin du printemps 2017, ce qui constituait la première phase de la revitalisation à long terme. Par l'entremise d'Infrastructure Ontario, il a également lancé, à l'été 2017, un appel d'offres pour l'île ouest. À l'automne 2017, le ministère et la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, par l'intermédiaire d'Infrastructure Ontario, ont lancé une demande de propositions de services de conception pour l'île est.

Analyse du rendement financier en 2017

En 2017, durant la planification à long terme du réaménagement et pour la première fois en 46 ans d'existence, la Place de l'Ontario a été ouverte toute l'année 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'exception du jour de Noël. Les services suivants n'ont pas été interrompus :

1. l'Amphithéâtre, renommé scène Budweiser en 2017 (ouverture saisonnière);
2. la marina de la Place de l'Ontario (fonctionnement saisonnier);
3. les espaces de stationnement (toute l'année);
4. la location des espaces, dont Echo Beach (toute l'année);
5. les comptoirs de restaurations et de boissons (toute l'année);
6. la Cinésphère (toute l'année depuis novembre 2017).

Le résumé du rendement financier en 2017 ci-dessous est extrait des états financiers vérifiés.

Résumé du rendement financier en 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Revenu	11 360 000 \$	10 442 000 \$
Dépenses	(15 546 000 \$)	(8 533 000 \$)
Autres	28 442 000 \$	430 000 \$
Total	24 256 000 \$	2 339 000 \$

Analyse des flux de rentrées et de leur rendement en 2017

<u>Flux de rentrées</u>	<u>2017</u>		<u>2016</u>		<u>D'un exercice à l'autre (%) (2017/2016)</u>	
	<u>Recettes brutes</u>	<u>Rendement</u>	<u>Recettes brutes</u>	<u>Rendement</u>	<u>Recettes</u>	<u>Analyse</u>
Amphithéâtre (Scène Budweiser)	3 201 000 \$	439 556	3 306 000 \$	529 601 clients	(105 000\$)	Baisse de 3 %
Stationnement	1 715 000 \$	63 518 voitures	1 549 000 \$	57 224 voitures	166 000 \$	Hausse de 11 %
Comptoirs et location d'installations	733 000 \$	—	1 235 000 \$	—	(502 000\$)	Baisse de 41 %
Marina	538 000 \$	4774 pi lin. d'amarrage	598 000 \$	5 306 pi lin. d'amarrage	(60 000\$)	Baisse de 10 %
Autres recettes (stations cellulaires et affichage)	290 000 \$	—	268 000 \$	—	22 000 \$	Hausse de 8 %
Cinésphère	97 000 \$	5 198 clients	—	—	—	
Ventes au détail de la marina	77 000 \$	—	209 000 \$	—	(132 000\$)	Baisse de 63 %
Revenus d'intérêts	75 000 \$	—	74 000 \$	—	1 000 \$	Hausse de 1 %
Services d'alimentation	64 000 \$	—	—	—	—	
TOTAL	6 790 000 \$		7 239 000 \$		(449 000\$)	Baisse de 6 %

Priorités et rendement pour 2017

En 2017, afin de s'acquitter de son mandat, la SEPO a mis l'accent sur les quatre priorités commerciales suivantes pour faire de la Place de l'Ontario une destination quatre saisons :

PRIORITÉ 1 :

Ouvrir le parc Trillium et le sentier William G. Davis au public à l'été 2017, marquant ainsi l'achèvement de la première phase de revitalisation.

Rendement en 2017 :

le parc et le sentier ont été ouverts le 19 juin 2017, constituant désormais une caractéristique importante de la Place de l'Ontario et qui deviendra un point clé de sa programmation. La SEPO continue de travailler avec des partenaires commerciaux et externes au futur réaménagement.

PRIORITÉ 2 :

À l'automne 2016, la Place de l'Ontario a été retenue en tant que lieu d'accueil, d'organisation et de déroulement du programme des festivités d'Ontario150, le cent cinquantième du Canada.

Rendement en 2017 :

La Société a organisé une série de quatre festivals durant les longues fins de semaine de l'été pour mettre en valeur la diversité des communautés et de la culture ontariennes. Par ailleurs, un programme d'hiver, incluant l'exposition Lumière, conçue par des artistes locaux, un feu de camp, et une patinoire de glace synthétique ouverte au public.

PRIORITÉ 3 :

La Société amorcera des projets d'immobilisations qui soutiendront de nouveaux commerces, événements et festivals sur l'île ouest afin de stimuler les revenus, l'achalandage et l'intérêt pour le site tandis que le plan de revitalisation à long terme sera élaboré et mis en place progressivement. De plus, la Société recherchera des partenariats stratégiques avec d'autres organisations (p. ex., le Festival international du film de Toronto, l'Exposition nationale canadienne [ENC] et la Waterfront BIA [zone d'amélioration commerciale riveraine]) aux fins de procurer des offres ou des occasions uniques de marketing.

Rendement en 2017 :

De nombreux projets d'immobilisations ont été entrepris, notamment la rénovation de l'ensemble des toilettes et de la Cinésphère, et plus particulièrement : le système CVCA, le dispositif de projection, les toilettes et des travaux généraux, le revêtement du Pont 10, l'érection de la structure emblématique de l'entrée ouest, le remplacement des systèmes de détection d'incendie de l'esplanade ouest, des pavillons et de la Cinésphère, la reconstruction des quais de l'allée principale du sud de la marina et une nouvelle structure pour loger les réfrigérateurs de Live Nation. La Cinésphère a rouvert en présentant *Dunkirk* à l'occasion du Festival international du film de Toronto.

PRIORITÉ 4 :

La SEPO continuera de collaborer avec le ministère au réaménagement à long terme du site. Une fois transformée, la Place de l'Ontario sera à la fois une destination riveraine polyvalente et un parc accessible toute l'année, dont tous pourront profiter.

Rendement en 2017 :

En juin 2017, la Place de l'Ontario a ouvert le parc Trillium et le sentier William G. Davis sur l'île est en tant que première phase de son réaménagement. Le ministère, avec l'aide d'Infrastructure Ontario, a émis un appel

d'offres pour l'éventuel réaménagement de l'île ouest. À l'automne 2017, le ministère et la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, aidés par Infrastructure Ontario, ont lancé une demande d'offres de service de conception pour l'île est afin d'appuyer la phase suivante de l'aménagement.

Le 5 septembre 2018

Responsabilités de la direction en matière de production des états financiers

La direction de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario a la responsabilité de présenter en toute transparence les états financiers complets accompagnant le présent rapport. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables de la fonction publique du Canada et incluent, par nécessité, certains montants fondés sur des estimations et des jugements.

La Place de l'Ontario emploie des systèmes de contrôle comptable interne conçus pour garantir avec une assurance raisonnable que l'information financière est exacte et fiable, que l'actif et le passif de la société sont correctement comptabilisés et que les biens sont protégés. Ces systèmes incluent les politiques et procédures, mais aussi la structure organisationnelle permettant de déléguer le pouvoir de façon appropriée et de séparer les responsabilités.

Les états financiers ont été visés par le comité de vérification de la Place de l'Ontario et approuvés par le conseil d'administration. En outre, les états financiers ont fait l'objet d'une vérification par le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario, dont la responsabilité est de décider si oui ou non, ceux-ci ont été préparés en conformité avec les principes comptables de la fonction publique du Canada. Le rapport de l'auditeur indépendant accompagnant les états financiers décrit dans ses grandes lignes la portée de l'examen de l'auditeur et ses conclusions.

Au nom de la direction :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Nancy Rowland".

Nancy Rowland
Administratrice générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Hunter Saggar".

Hunter Saggar
Directeur principal des services internes

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Tsong Liu".

Tsong Liu, CPA, CGA, MBA
Contrôleuse financière



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario

Rapport de l'auditeur indépendant

À la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
et au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale adjointe,

Susan Klein, CPA, CA, ECA

Toronto (Ontario)
Le 5 septembre 2018

20 Dundas Street West
Suite 1530
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-327-9862
tty 416-327-6123

20, rue Dundas ouest
suite 1530
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-327-9862
ats 416-327-6123

www.auditor.on.ca

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État de la situation financière

Au 31 décembre 2017

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
ACTIF		
Actif à court terme		
Liquidités	1 882	9 882
Encaisse affectée [Note 4]	–	259
Débiteurs [Note 5]	10 129	2 608
Stocks	9	3
Charges payées d'avance	154	33
	<u>12 174</u>	<u>12 785</u>
Actif non courant		
Immobilisations [Note 6]	141 554	109 006
Financement pour l'assainissement à percevoir [Note 8]	50 000	50 000
Marque de commerce et autres droits	991	–
	<u>192 545</u>	<u>159 006</u>
	<u>204 719</u>	<u>171 791</u>
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer [Note 7]	2 518	2 728
Obligations au titre des avantages sociaux des employés [Note 12(B)]	61	58
Montant à verser à la province de l'Ontario	133	62
Revenus reportés	68	62
	<u>2 780</u>	<u>2 910</u>
Passif à long terme		
Obligations au titre des avantages sociaux des employés [Note 12(B)]	212	153
Passif pour les sites contaminés [Note 8]	50 000	50 000
	<u>50 212</u>	<u>50 153</u>
Contributions différées [Note 9]	1 318	–
Fonds d'assainissement différé [Note 8]	50 000	50 000
Contributions différées au titre des immobilisations [Note 10]	12 439	6 901
Contributions différées au titre des immobilisations [Note 10]	2 146	259
	<u>65 903</u>	<u>57 160</u>
Actif net		
Investissement dans les immobilisations [Note 11]	129 115	102 105
Non affecté	(43 291)	(40 537)
	<u>85 824</u>	<u>61 568</u>
	<u>204 719</u>	<u>171 791</u>

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Approuvé au nom de la Société :

Président

Membre de la Commission,
Président du comité de vérification

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Recettes		
Revenu d'exploitation [Annexe 1]	6 790	7 239
Province de l'Ontario – exploitation	2 070	2 070
Province de l'Ontario – autres contributions [Annexe 3]	1 496	–
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations [Note 10]	1 004	1 133
	11 360	10 442
Charges		
Charges d'exploitation et frais d'administration [Annexe 2]	(14 124)	(7 400)
Amortissement des immobilisations	(1 422)	(1 133)
	(15 546)	(8 533)
Excédent / (déficit) d'exploitation avant d'autres éléments	(4 186)	1 909
Autres éléments		
Province de l'Ontario - contribution pour la remise en état des parcs et des sentiers [Note 16]	28 831	–
Province de l'Ontario- dépenses de remise en état des parcs et des sentiers [Note 16]	(3 074)	–
Recouvrement de l'impôt foncier [Note 15]	2 600	–
Gains liés à l'excédent des immobilisations	85	172
Nouvelle cotisation de la TVH	–	258
	28 442	430
Excédent des revenus par rapport aux charges	24 256	2 339

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	2017 (milliers \$)			2016 (milliers \$)
	Investissement dans les immobilisations	Non affecté	Total	Total
Actif net au début de l'exercice	102 105	(40 537)	61 568	59 229
Excédent des revenus par rapport aux charges	25 339	(1 083)	24 256	2 339
Investissement dans les immobilisations durant l'exercice [Note 11]	1 671	(1 671)	–	–
Actif net à la fin de l'exercice	129 115	(43 291)	85 824	61 568

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Activités de l'exploitation		
Excédent des revenus par rapport aux charges	24 256	2 339
Redressements pour les postes n'exigeant pas de décaissement		
Gains liés à la vente d'immobilisations	(85)	(172)
Amortissement des immobilisations	1 422	1 133
Amortissement des contributions différées au titre des immobilisations	(1 004)	(1 133)
Province de l'Ontario - contribution pour la remise en état des parcs et des sentiers [Note 16]	(28 831)	–
Province de l'Ontario- dépenses de remise en état des parcs et des sentiers [Note 16]	3 074	–
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement [Note 3]	(8 772)	(253)
Charges à payer au titre des avantages sociaux des employés	62	17
Encaisse (utilisée)/fournie pour les activités d'exploitation	(9 878)	1 931
Activités liées aux immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations	(8 213)	(1 318)
Produits nets de la vente d'immobilisations	85	172
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	(8 128)	(1 146)
Activités de financement		
Contributions différées	1 318	–
Contributions différées au titre des immobilisations-applicables	6 542	91
Contributions différées au titre des immobilisations-non dépensées	1 887	–
Encaisse provenant des activités de financement	9 747	91
(Baisse)/Augmentation de l'encaisse durant l'exercice	(8 259)	876
Encaisse au début de l'exercice	10 141	9 265
Encaisse à la fin de l'exercice	1 882	10 141
Liquidités	1 882	9 882
Encaisse affectée	–	259
	1 882	10 141

Se reporter aux annexes et aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Annexes – Revenus d'exploitation et Charges d'exploitation et frais d'administration Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Annexe 1		
Revenus d'exploitation		
Amphithéâtre	3 201	3 306
Stationnement	1 715	1 549
Concessions et location des installations	733	1 235
Marina	538	598
Autres recettes	290	268
Cinésphère	97	–
Ventes au détail de la marina	77	209
Revenus d'intérêts	75	74
Services d'alimentation	64	–
	<u>6 790</u>	<u>7 239</u>

Annexe 2 **Charges d'exploitation et frais d'administration**

Traitements et salaires	2 535	1 776
Avantages sociaux des employés [Note 12]	470	300
Impôts fonciers et frais d'administration	3 367	1 761
Entretien des lieux	2 168	1 790
Projet spécial (Ontario 150)	2 028	18
Marketing	1 279	–
Services publics	1 276	1 215
Fournitures	534	229
Conciergerie	258	115
Coût des ventes au détail	135	147
Transports et communications	74	49
	<u>14 124</u>	<u>7 400</u>

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Annexe : Province de l'Ontario – autres contributions

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Annexe 3		
Province de l'Ontario – autres contributions		
Subventions limitées – Ontario 150	1 315	–
Subventions limitées – entretien des parcs et des sentiers	75	–
Subventions limitées – ouverture provisoire	106	–
	1 496	–

Se reporter aux notes accompagnant les états financiers.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers 31 décembre 2017

1. Nature des activités

La Société d'exploitation de la Place de l'Ontario (la « Société » ou « Place de l'Ontario ») est un organisme de la Couronne provincial constitué en société en vertu de la *Loi sur la Société d'exploitation de la Place de l'Ontario*, L.R.O. 1990. La Société est exonérée des impôts sur le revenu fédéraux et provinciaux.

En 2017, la Place de l'Ontario a été rouverte à des fins récréatives tout au long de l'année, ce qui a été souligné en juin 2017 avec l'ouverture du parc Trillium et du sentier William G. Davis. La Société continue de travailler à la remise en valeur à long terme de la Place de l'Ontario. Elle a pour vision d'être un lieu de rassemblement qui célèbre l'innovation, la créativité et le talent de l'Ontario.

La Société est principalement financée par la province de l'Ontario (« province ») par l'entremise du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport (« ministère »).

2. Principales conventions comptables

(A) PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers sont préparés par la direction conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada, dont les normes destinées aux organismes sans but lucratif du secteur public.

(B) LIQUIDITÉS

Les liquidités incluent l'encaisse et un certificat de revenus garanti encaissable à durée fixe.

(C) CONSTATATION DES REVENUS

La Société utilise la méthode de report pour comptabiliser les subventions d'exploitation limitées de la province, qui sont comptabilisées dans les revenus de l'exercice où les dépenses connexes sont engagées.

Les subventions provinciales affectées à l'achat d'immobilisations sont différées et amorties au titre des revenus au cours de la même période que les immobilisations dont il s'agit.

Les subventions provinciales reçues pour décontaminer le site sont différées et comptabilisées au titre des revenus lorsque les coûts de décontamination sont engagés.

Les revenus générés par les frais de stationnement, les locations, les concessions, la Cinésphère, les services d'alimentation et les droits de bassin de la marina sont comptabilisés lorsque les biens ou les services sont fournis.

Les revenus tirés de l'entente avec Live Nation relative à l'amphithéâtre constituent des revenus de location pour les baux fonciers et sont comptabilisés comme des revenus gagnés dans le cadre d'une entente contractuelle. De plus, les revenus sont calculés selon une échelle croissante en fonction du niveau de revenus bruts générés par l'amphithéâtre en sus d'un montant de location de base.

(D) CHARGES

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût des biens et services consommés et des services reçus au cours de l'exercice est passé en charges.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2017

2. Principales conventions comptables (suite)

(E) STOCKS

Les stocks de fournitures sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

(F) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, moins l'amortissement cumulé et les pertes cumulées, le cas échéant.

Toutes les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, et un amortissement d'une demi-année est pris dans l'année de l'acquisition et de la disposition.

Réseau d'égouts	50 ans
Améliorations des terrains (y compris le stationnement et l'aménagement paysager)	20 à 40 ans
Bâtiments et structures	10 à 25 ans
Équipement et accessoires	10 à 15 ans
Matériel informatique	4 ans

Les biens en construction sont amortis seulement une fois que le bien est mis en service.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel de service pour la Société, l'écart de sa valeur comptable nette et de toute valeur résiduelle est comptabilisé comme un gain ou une perte, selon le cas, dans l'état des résultats.

(G) MARQUE DE COMMERCE ET AUTRES DROITS

La marque de commerce et les autres droits sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de la convention.

(H) INCERTITUDE DE MESURE

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant déclaré de l'actif et du passif au moment de la production des états financiers et les sommes déclarées de revenus et de dépenses pour la période. Les postes exigeant des estimations englobent le passif pour un site contaminé, ainsi que les débiteurs et revenus différés connexes servant à financer ce passif. Les montants réels peuvent être différents de ces estimations.

(I) INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société respecte les normes comptables canadiennes pour le secteur public relatives aux instruments financiers, selon lesquelles ses actifs et passifs financiers sont comptabilisés comme suit :

- Les liquidités et l'encaisse affectée sont assujetties à un risque négligeable de changement de valeur. La valeur comptable est environ la même que la juste valeur.
- Les débiteurs sont comptabilisés au coût.
- Les créditeurs et charges à payer, le montant à verser à la province et les revenus reportés sont comptabilisés en fonction du coût.

La Société n'utilise aucun instrument financier dérivé.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2017

2. Principales conventions comptables (suite)

(J) OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES APPARENTÉES

Les opérations entre personnes apparentées se mesurent au montant de l'échange, soit le montant de la contrepartie établi et convenu par les parties liées.

3. Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Comptes débiteurs	(7 521)	(351)
Stocks	(6)	15
Charges payées d'avance	(121)	12
Marque de commerce et autres droits	(991)	–
Comptes créditeurs et charges à payer	(210)	160
Montant à verser à la province	71	(73)
Revenus reportés	6	(16)
	(8 772)	(253)

4. Encaisse affectée

Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées de néant \$ (2106 : 259 000 \$) reçues par la province sont détenues comme des affectations d'origine externe.

5. Comptes débiteurs

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Province de l'Ontario – subventions limitées	6 737	–
Province de l'Ontario – subventions d'exploitation	2 070	2 070
Commerce	824	363
Autre	498	175
	10 129	2 608

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2017

6. Immobilisations

	2017		2016	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)	(milliers \$)
Terrain, lots de grève	101 660	–	101 660	101 660
Améliorations des terrains	21 150	264	20 886	–
Bâtiments et structures	19 256	3 735	15 521	5 241
Équipement et accessoires	4 978	1 645	3 333	1 238
Matériel informatique	309	155	154	77
Travaux en cours	–	–	–	790
	147 353	5 799	141 554	109 006

7. Comptes créditeurs et charges à payer

Les comptes créditeurs sont largement liés aux transactions commerciales normales auprès de fournisseurs tiers et sont assujettis à des conditions commerciales normales.

8. Passif pour les sites contaminés et fonds d'assainissement différé

Le site de la Place de l'Ontario a été créé dans les années 1970 grâce à des travaux de remblayage au bord du lac en utilisant de la terre excédentaire d'autres projets d'aménagement exécutés dans la ville de Toronto. Lors de l'aménagement du parc, il n'existait pas de normes environnementales pour le sol et l'eau. Par conséquent, l'utilisation de matériau de remblayage urbain était alors une pratique acceptable. Selon des études environnementales indépendantes, le sol du site a des niveaux de contaminants supérieurs aux niveaux acceptables de la norme actuelle, mais le rapport indique qu'il est improbable que les personnes qui se rendent à la Place de l'Ontario soient en contact direct avec le sol contaminé. L'estimation du passif est une provision comptable fondée sur le réaménagement prévu de la Place de l'Ontario pour de futures utilisations.

Le passif est fondé sur la meilleure estimation de la direction découlant d'études environnementales effectuées par des experts indépendants et illustre les coûts requis pour assainir le site. La province s'est engagée à octroyer à la Société des subventions pour l'assainissement du site. Au 31 décembre 2017, le passif pour les sites contaminés était de 50 millions de dollars.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2017

9. Contributions différées

Les contributions différées représentent les subventions de fonctionnement affectées à l'externe non dépensées reçues de la province pour l'entretien d'actifs particuliers et sont comptabilisées comme produits dans l'état des résultats lorsque les charges connexes sont engagées. Les variations des contributions différées se présentent comme suit :

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Solde au début de l'exercice	–	–
Ajout : montants reçus au cours de l'exercice	1 412	–
Moins : montants comptabilisés comme revenus dans l'exercice	(94)	–
Solde à la fin de l'exercice	1 318	–

10. Contributions différées au titre des immobilisations

Les contributions différées au titre des immobilisations représentent les fonds non amortis et non dépensés reçus de la province pour l'achat d'immobilisations. La variation des contributions différées au titre des immobilisations liées au solde des immobilisations pour l'exercice se présente comme suit :

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Solde au début de l'exercice	7 160	8 293
Contributions pour les immobilisations	8 429	–
Montants comptabilisés comme revenus	(1 004)	(1 133)
Solde à la fin de l'exercice	14 585	7 160

Le solde des contributions différées au titre des immobilisations liées aux immobilisations se compose des éléments suivants :

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Contributions différées au titre des immobilisations non amorties	12 439	6 901
Contributions différées au titre des immobilisations non dépensées	2 146	259
Solde à la fin de l'exercice	14 585	7 160

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers

31 décembre 2017

11. Investissement dans les immobilisations

Le solde au poste Investissement dans les immobilisations représente le montant net de l'investissement de la Société dans les immobilisations moins le solde des contributions différées au titre des immobilisations à la fin de l'exercice.

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Immobilisations	141 554	109 006
Montant moindre financé par les contributions différées au titre des immobilisations [Note 10]	(12 439)	(6 901)
	<u>129 115</u>	<u>102 105</u>

La variation des actifs nets investis dans les immobilisations est calculée comme suit :

	2017 (milliers \$)	2016 (milliers \$)
Achat d'immobilisations	8 213	1 318
Province de l'Ontario - contribution par la remise en état des parcs et des sentiers [Note 16]	25 757	–
Mise de fonds utilisée	(6 542)	–
Amortissement des contributions différées liées aux immobilisations	1 004	1 133
Amortissement des immobilisations	(1 422)	(1 133)
	<u>27 010</u>	<u>1 318</u>

12. Avantages sociaux des employés

(A) PRESTATIONS DE RETRAITE

La Société offre un régime de retraite à tout son personnel permanent, ainsi qu'aux membres du personnel non permanent qui veulent y participer, par l'entremise de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) et de la Caisse de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (Caisse de retraite du SEFPO), qui sont des régimes interentreprises, établis par la province de l'Ontario. La province de l'Ontario, qui est le seul promoteur de la CRF et copromoteur de la Caisse de retraite du SEFPO, détermine les paiements annuels que la Société doit verser à ces caisses. Par conséquent, la charge de retraite est la part assumée par la Société de la cotisation exigée au titre de la CRF et de la Caisse de retraite du SEFPO, qui s'élevait à 147 630 \$ (96 345 \$ en 2016), et elle est comprise dans les avantages sociaux des employés à l'annexe Charges d'exploitation et frais d'administration.

(B) CHARGES À PAYER AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS

Les coûts des indemnités de départ prévues par la loi, des soldes compensatoires et des congés annuels non utilisés gagnés par les employés au cours de l'année se sont élevés à 192 000 \$ (19 000 \$ en 2016) et sont inclus dans les avantages sociaux des employés dans l'état des résultats d'exploitation. Le passif total de ces coûts est reflété dans l'obligation au titre des avantages sociaux accumulés des employés, moins les droits de vacances inutilisés qui sont inclus dans les créditeurs et les charges à payer.

(C) AUTRES AVANTAGES NON LIÉS À LA RETRAITE OBTENUS PAR LES EMPLOYÉS À LA RETRAITE

Le coût des autres avantages non liés à la retraite obtenus par les employés à la retraite est assumé par le ministère des Services gouvernementaux et n'est pas inclus dans l'état des résultats.

Société d'exploitation de la Place de l'Ontario

Notes accompagnant les états financiers 31 décembre 2017

13. Instruments financiers

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉ :

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations au moment opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins d'exploitation. Elle prépare son budget et ses prévisions de trésorerie de façon à s'assurer qu'elle ait suffisamment de fonds pour s'acquitter de ses obligations. Les créiteurs et charges à payer sont généralement exigibles dans les 30 jours suivant la réception d'une facture.

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier fasse subir une perte financière à l'autre partie en ne s'acquittant pas d'une obligation. La Société est exposée à un risque de crédit qui découle des comptes clients.

En raison de la nature de ces débiteurs, la Société les comptabilise en appliquant une dépréciation fondée sur les tendances historiques.

14. Remise en valeur de la Place de l'Ontario

En juillet 2014, la province a fait connaître sa vision à long terme pour la remise en valeur de la Place de l'Ontario. La remise en valeur de la Place de l'Ontario a débuté par l'aménagement d'un nouveau parc urbain et un sentier riverain sur l'île est de la Place de l'Ontario, ouverts au public à l'été 2017. En 2017, la Société a collaboré avec la province pour amorcer la planification de la remise en valeur des îles est et ouest. En date du 5 juin 2018, les travaux de transformation future de la Place de l'Ontario ont été suspendus en attendant l'orientation du gouvernement.

15. Recouvrement de l'impôt foncier

La Société a fait appel auprès de la ville de Toronto concernant l'évaluation foncière réalisée par la Municipal Property Assessment Corporation (MPAC) pour les années d'imposition 2009 à 2014. La Société a reçu la confirmation d'un appel favorable qui s'élève à 2,6 millions de dollars en 2017 et est comptabilisée dans le recouvrement de l'impôt foncier dans l'état des résultats d'exploitation.

16. Province de l'Ontario - contribution pour la remise en état des parcs et des sentiers

La province a engagé 28,8 millions de dollars pour l'aménagement du parc Trillium et du sentier William G. Davis (« parc et sentier ») au nom de la Société. Une fois le projet terminé, la province a transféré les coûts de l'aménagement du parc et du sentier à la Société sans contrepartie et le montant total a été reconnu comme une contribution de la province de l'Ontario dans l'état des résultats d'exploitation. Sur les 28,8 millions de dollars, la Société a comptabilisé 25,8 millions de dollars en immobilisations dans l'état de la situation financière et 3 millions de dollars en dépenses d'assainissement de l'environnement dans l'état des résultats d'exploitation.

17. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été retraitées pour les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pendant l'année.